

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 28 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil d'administration : 17

En exercice : 17

Date de convocation : 20 avril 2026

Date d'affichage : 20 avril 2026

Présents : 12	Abstention : 2
Représentés : 5	Votes pour : 15
Votants : 17	Votes contre : 0

L'an deux-mille-vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry Dufour, Président.

Présents : Mme Nawel BENSETTI (pouvoir reçu de M. Jouany) ; Mme Hélène AILLOS (pouvoir reçu de Mme BLANCO LIQUIÈRE) ; Mme Nawal LAGHZAoui (pouvoir reçu de M. de Lagarde) ; Mme Brigitte VERGNES (pouvoir reçu de M. Dufour) ; Mme Josiane MENOu AMIEL ; Mme Nathalie NOUVEL ; Mme Annie CAVAILLÈS ; Mme Armande FAGES ; Mme Marie-Ève DARNAUD ; M. Alfred KROL ; Mme Hélène MALAQUIN (pouvoir reçu de Mme Quarin) ; Mme Fatima-Zahra PLANTEROSE QUATABOU

Absents représentés : M. Thierry DUFOUR (pouvoir donné à Mme Vergnes) ; Mme Caroline BLANCO LIQUIÈRE (pouvoir donné à Mme Aillos) ; M. Claude JOUANY (pouvoir donné à Mme Bensetti) ; Mme Josiane QUARIN (pouvoir donné à Mme Malaquin) ; M. Vincent DELAGARDE (pouvoir donné à Mme Laghzaoui)

Secrétaire : Mme Nawel BENSETTI

DEL.EHPAD N°2026-04 : vote de l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2025 (ERRD)

Madame la vice-présidente présente à l'Assemblée l'état réalisé des recettes et des dépenses 2025 (voir page suivante) :

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2121.31, L2122.21, et L.2343.1 et 2 ;
- Vu le Code des Communes et notamment les articles R 241.1 à 4, R 241.16 à 33 ;
- Vu le CPOM 2019-2023 signé le 31/12/2019 ;

Madame la vice-présidente demande au Conseil d'Administration de voter l'état réalisé des recettes et des dépenses pour l'exercice 2025 tel que suit :

Cadre ERD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2025

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	397 000.00 €	423 695.29 €	3 375 000.00 €	3 491 570.84 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 880 000.00 €	2 834 326.11 €	133 000.00 €	170 883.67 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	540 000.00 €	560 809.41 €	20 000.00 €	800.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	3 817 000.00 €	3 818 830.81 €	3 528 000.00 €	3 663 254.51 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	289 000.00 €	155 576.30 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	3 817 000.00 €	3 818 830.81 €	3 817 000.00 €	3 818 830.81 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	289 000.00 €	155 576.30 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	800.00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	325 000.00 €	317 202.35 €	20 000.00 €	- €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	325 000.00 €	317 202.35 €	309 000.00 €	156 376.30 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	16 000.00 €	160 826.05 €	- €	- €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0.45%	4.39%	0.00%	0.00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	16 000.00 €	160 826.05 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	128 040.94 €	132 333.53 €	1 800.00 €	3 600.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	50 000.00 €	81 698.74 €	25 000.00 €	5 160.29 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	800.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	178 040.94 €	214 032.27 €	42 800.00 €	170 386.34 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	135 240.94 €	43 645.93 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	178 040.94 €	214 032.27 €	178 040.94 €	214 032.27 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide, à la majorité,

- d'adopter l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2025 tel qu'il a été présenté par le Président,
- de reporter les résultats de clôture sur l'exercice 2026,

- de mentionner que la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Pour extrait conforme,
Puygouzon, le 28 avril 2026

**La secrétaire de séance
Madame Nawel BENSETTI**

**Le Président du CCAS de Puygouzon,
Monsieur Thierry DUFOUR**

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 2 : M^{mes} Josiane MENOUE-AMIEL et Nathalie NOUVEL

